# Préface

Il n'est pas ordinaire qu'un livre d'histoire soit issu d'un mariage mais c'est bien le cas de l'ouvrage que publie aujourd'hui David Richardson ! Il n'aurait sans doute pas vu le jour sans l'union, en 1781, d'un noble français originaire du Sud-Ouest, Jean-François Capot de Feuillide, et de l'Anglaise Eliza Hancock. Cette dernière était née à Calcutta et c'est en revenant en Angleterre afin d'y mener la vie honorable d'une jeune femme de la gentry aisée, qu'elle a rencontré Jean-François Capot. La vie de ce couple est bien documentée, en particulier, par sa correspondance. David Richardson en a pris connaissance et c'est elle qui l'a amené, par étapes, à rédiger ce livre.

À travers Jean-François et Eliza, David Richardson aborde, en effet, le mariage mixte, un phénomène social qui n'a cessé de gagner en ampleur depuis le XVIII^e siècle. Il est compris dans son livre comme une union légitime mettant en présence des époux de nationalités différentes, en l'occurrence des Français et des Britanniques. L'intérêt pour les mariages mixtes a considérablement cru durant les dernières années. Les mariages entre personnes de religions différentes, non seulement entre catholiques et membres d'une des églises protestantes apparues à partir du XVI^e siècle, mais aussi entre chrétiens et juifs, suscitent ainsi des recherches de plus en plus nombreuses. Le programme scientifique « Parimix : Le pari de la mixité. Les mariages mixtes interconfessionnels dans quelques villes européennes (1792-1914) », porté par Michaël Gasperoni, en est un excellent exemple[1]. Dans le contexte du développement des territoires ultramarins placés sous la domination des rois de France, l'existence, voire l'encouragement ou, au contraire, la prohibition des mariages entre personnes d'origine européenne, amérindienne ou africaine, qu'elles soient libres ou réduites en esclavage, est un enjeu essentiel de la recherche sur les sociétés nouvelles qui s'y sont formées[2].

Mariages entre personnes de religions, d'origines ou de nationalités différentes… Le lecteur comprendra que le livre de David Richardson a une dimension très actuelle. Sous l'Ancien Régime, les mariages étaient

1. Gasperoni Michaël, Gourdon Vincent et Grange Cyril (dir.), *Les mariages mixtes dans les sociétés contemporaines. Diversité religieuse, différences nationales*, Rome, Viella, 2019, 384 p.
2. Vidal Cécile (dir.), *Une histoire sociale du Nouveau Monde*, Paris, Éditions EHESS, 2021, 330 p.



«Des ententes cordiales : les couples franco-britanniques en France au XVIIIe», David Richardson
ISBN 979-10-413-0011-2 Presses universitaires de Rennes, 2026, www.pur-editions.fr

considérés comme « le séminaire de l'État, la source et l'origine de la société civile, et le fondement des familles qui composent les républiques » (1639). Aux perspectives d'histoire de la famille qui étaient initialement celles de David Richardson s'ajoutent donc une analyse de l'élaboration de la notion même de nationalité, une étude de la place que joue le mariage dans ce processus, et, au-delà, une réflexion sur la question de l'intégration. David Richardson s'inscrit donc dans le grand courant des travaux sur l'extranéité à l'époque moderne dont Jean-François Dubost, Peter Sahlins et Simona Cerutti[3], en particulier, ont montré la nature « feuilletée ». L'objet, en apparence simple, qu'aborde le livre se complexifie, voire se dilue, dès que le chercheur s'en approche. Le terme franco-britannique doit ainsi être pris avec précaution. Même après l'Union de 1707, il est toujours nécessaire de distinguer les Anglais des Ecossais. Et les Irlandais, surtout les Irlandais catholiques qui ont quitté l'île en raison de l'établissement de la domination anglo-protestante, forment une communauté à part. La période choisie amène également David Richardson à considérer la législation révolutionnaire sur le mariage, qui connait un changement considérable par rapport à l'Ancien Régime, et également sur la nationalité. Le devenir des couples mixtes se révèle en ce sens un formidable laboratoire d'observation de la formation de la nationalité durant une période marquée par l'affrontement de la France et de la Grande-Bretagne.

Parti de la famille Capot-Hancock, auxquels ont été ajoutés trois autres couples « témoins », David Richardson a fini par reconstituer une communauté entière formé par les parties prenantes à un mariage mixte. Pour cela, il a recouru à un ensemble impressionnant de sources, qu'il s'agisse des traités de droit ou de jurisprudence, des lettres de naturalité et des registres de taxation des étrangers conservés dans les archives de l'État, des fonds familiaux et des actes notariés ou encore des registres paroissiaux de villes de Nantes et de Boulogne, où résidaient alors une importante population de Britanniques. Il utilise aussi des œuvres de fiction, en particulier des romans du XVIII^e^ siècle, pour lesquels un mariage mixte, ou multiculturel, est généralement synonyme de désastre, ce que ne fut pas l'union entre Jean-François et Eliza. La correspondance de ces derniers, Eliza étant, par ailleurs, une cousine de la célèbre romancière Jane Austen, ainsi que leurs papiers personnels donnent au livre la saveur de la vie vécue. Les exercices d'anglais de Jean-François Capot de Feuillide – « La Loire est plus grande que la Seine mais elle est moins rapide que le Rhône… » – apparaîtront au lecteur comme une saisissante anticipation de *La Cantatrice Chauve* ou bien… d'*Astérix chez les Bretons*.

3. Dubost Jean-François et Sahlins Peter, *Et si on faisait payer les étrangers ? Louis XIV, les immigrés et quelques autres*, 1999, Paris, Flammarion, 475 p. ; Cerutti Simona, *Étrangers. Étude d'une condition d'incertitude dans une société d'Ancien Régime*, Paris, Bayard, 2012, 302 p.



«Des ententes cordiales : les couples franco-britanniques en France au XVIIIe», David Richardson
ISBN 979-10-413-0011-2 Presses universitaires de Rennes, 2026, www.pur-editions.fr

Au fil des pages, David Richardson s'intéresse au cadre juridique dans lequel s'inscrit un mariage mixte, non seulement aux yeux de l'Église catholique, qui, de 1685 à 1787, est la seule autorité religieuse acceptée dans le royaume de France, mais aussi à ceux de l'État. David Richardson observe ainsi, pour le XVIIIe siècle, des comportements proches de ceux mis en évidence par les historiens du XIXe siècle, avec des changements de religion qui pourraient être de pure complaisance et dont il est possible qu'ils aient été suivis d'un retour à la religion d'origine. Le livre envisage aussi le rôle du mariage dans la reconnaissance aux Britanniques de la qualité de sujet du roi de France, avec les importantes conséquences que cela entraîne en matière de succession, en particulier. Le bel ouvrage à paraître de Haruka Mise Tase sur le droit d'aubaine dans la France des XVIIe et XVIIIe siècles viendra bientôt compléter sur ce point les analyses de David Richardson[4]. Progressivement s'impose la question de ce qui est en train de se constituer, au cours du XVIIIe siècle, comme étant la « nationalité » française. C'est un sujet qui a été très abordé ces dernières années, par exemple par les travaux de Patrick Weil et de Gérard Noiriel, ou, sous un autre angle, de Vincent Denis. David Richardson apporte des éléments essentiels à ce dossier en se situant, et c'est une constante de son livre, au plus près des pratiques des acteurs sociaux. Il mène alors un passionnant travail sur les lettres de naturalité reçues par les membres des élites aussi bien que par des personnes plus modestes. Rappelant qu'il n'y a pas d'enjeux réels autour de ces lettres, qui sont données pratiquement dès qu'elles sont demandées, David Richardson met en évidence la montée du mariage dans les discours des acteurs comme preuve d'attachement de l'étranger à sa nouvelle patrie. Il s'inscrit ainsi dans les perspectives de la formation du patriotisme français, étudiée, entre autres, par Edmond Dziembowski, David Bell ou Jay M. Smith.

David Richardson travaille aussi sur la dimension sociale de l'union mixte en s'interrogeant sur les degrés et les modalités d'insertion dans les communautés locales qu'elle permet. Les deux exemples pris sont ceux des villes de Nantes et de Boulogne-sur-Mer qui dessinent des modèles assez différents d'intégration de ces étrangers à la société qui les accueille. L'intégration est de plus en plus poussée à Nantes pour les Irlandais qui sont très majoritaires parmi les Britanniques. Elle est marquée par de nombreux mariages avec des Françaises. La communauté boulonnaise, pourtant importante, renouvelée et diversifiée, est, quant à elle, composée de gens qui ne se marient tout simplement pas en France, ni avec des Français ni avec des Britanniques. Le terme de « colonie », au sens ici de groupe distinct et relativement isolé, malgré des interactions sociales fréquentes en particulier avec les élites locales, apparaît particulièrement pertinent. Enfin, David

4. Mise-Tase Haruka, *Mobilités, institutions et idéologies : les étrangers face au droit d'aubaine dans la France du Grand-Siècle et des Lumières (1648-1789)*, thèse de doctorat en histoire, université de Paris-Est-Créteil, 2021.



«Des ententes cordiales : les couples franco-britanniques en France au XVIIIe», David Richardson
ISBN 979-10-413-0011-2 Presses universitaires de Rennes, 2026, www.pur-editions.fr

Richardson alterne les études des communautés avec le suivi individuel des couples à travers un ensemble de questions pratiques passionnantes : autour du langage et du bilinguisme ; autour de l'exercice du culte religieux ; autour, enfin, de l'identité perçue de ces couples, en particulier au moment de la période révolutionnaire.

Portant une attention bienvenue aux legs culturels des parents britanniques à leurs enfants nés ou devenus français, David Richardson nous rappelle, enfin, que les phénomènes de globalisation, que nous connaissons en particulier depuis les années 1990, ne sont pas nouveaux. Ils ont pu trouver des équivalents, en particulier dans le monde des élites, mais aussi dans des groupes sociaux plus modestes, à la période moderne. Son travail montre que le mariage mixte, en plus d'être le moteur d'une acculturation, d'une intégration ou d'une d'assimilation individuelle, est, aussi, le créateur d'une famille nouvelle, porteuse d'une culture familiale propre, et dont les effets perdurent sur plusieurs générations. Il est difficile de ne pas rappeler ici à quel point les crises auxquelles l'Europe est confrontée depuis plusieurs années, comme le Brexit, l'épidémie de la Covid-19, ou le retour de la guerre sur le continent européen depuis 2022, ont toutes eues, bien qu'elles soient de nature très différente, des répercussions majeures sur les familles, en particulier sur les familles mixtes. David Richardson nous offre donc un beau livre d'histoire mais qui touche sans cesse à des thèmes très contemporains et qui doit bien être lu, et apprécié, comme tel.

François-Joseph Ruggiu

Professeur à la Faculté des lettres de Sorbonne Université et membre du Centre Roland Mousnier (CNRS, Sorbonne Université). Spécialisé dans l'histoire des sociétés en Europe et dans les mondes coloniaux aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles.

«Des ententes cordiales : les couples franco-britanniques en France au XVIIIe», David Richardson
ISBN 979-10-413-0011-2 Presses universitaires de Rennes, 2026, www.pur-editions.fr